

La recherche à l'I.E.P.

II. — Le CEPES, la société au microscope

LE CENTRE d'études et de formation sur la planification et l'économie sociales (CEPES) aura dix ans en décembre prochain. Depuis sa création, il est dirigé par Gérard Martin et rattaché à l'Institut d'études politiques. A côté des activités de formation, dont nous parlions dans un article précédent, le CEPES développe des activités de recherche et se révèle comme expert, au niveau départemental, en ce qui concerne les politiques sociales.

La société au microscope

La recherche dans le cadre du CEPES est financée, notamment, par le ministère de la Recherche et de l'Industrie, le commissariat au Plan, le ministère de la Solidarité, le C.N.R.S. et, au coup par coup, certains organismes internationaux comme l'UNESCO.

Pour prendre un exemple, un travail important vient d'être réalisé pour le C.N.R.S. concernant « **le changement social à Romans et à Saint-Jean-de-Maurienne** ». Celui-ci fera prochainement l'objet d'une publication. Pour illustrer cette étude, le CEPES a tourné deux films. L'un parle des conditions de travail à Romans et s'appuie sur l'interview de divers ouvriers, les autres, des politiques d'emploi en Maurienne. Nous le voyons, des sujets concrets, traités, selon le leit-motiv du CEPES, sur le terrain. C'est à cette condition que les recherches effectuées par le centre peuvent avoir des prolongements pratiques.

Actuellement, le CEPES, à la demande du ministère de la Recherche et de l'Industrie, s'intéresse aux « **conséquences de la décentralisation dans le domaine des politiques de l'enfance, au plan département.** »

Dans un proche avenir, le CEPES analysera pour le ministère de la Solidarité, « **les phénomènes de pauvreté et de précarité dans le contexte de la crise économique** ». Les chercheurs du CEPES s'intéresseront au fonctionnement des politiques sociales et tenteront de déterminer si elles ont une efficacité réelle sur la précarité. Notons que le CEPES, ne serait-ce que dans le cadre de ses actions de formation, est en contact étroit avec les travailleurs sociaux et les responsables des politiques sanitaires et sociales. Cette situation privilégiée permet à la recherche de s'effectuer d'une façon rigoureuse.

A côté des travaux qui leur sont commandés, les chercheurs du centre publient divers ouvrages spécialisés. A court terme, ils mettront sur pied une méthode d'évaluation des politiques sanitaires et sociales au niveau local, outil qui, à l'heure de la décentralisation, ne manquera pas d'utilité.

Aide à la décision

Compte tenu de toutes ces activités, le CEPES est reconnu par le ministère de la Solidarité comme expert dans le grand sud-est pour tout ce qui touche aux politiques de l'enfance et de la famille. Son troisième volet d'action consistera donc à aider les institutions à mener une politique cohérente. Il interviendra auprès des mairies, des syndicats et de divers organismes. Il fera des propositions dans chaque lieu, propositions visant, notamment, à une coordination entre eux.

Au fil des années, il s'est tissé autour de l'équipe du CEPES un réseau de travail avec des élus, des responsables administratifs, des travailleurs médicaux ou sociaux, au plan local comme national. Le colloque sur « **la décentralisation et les politiques sociales** » qui s'est tenu à Grenoble les 18, 19 et 20 janvier derniers en est l'illustration.

Corine LACRAMPE

Préparation aux concours administratifs

Le Centre de préparation à l'administration générale de Grenoble organise, d'octobre 83 à juin 84, une préparation aux concours administratifs externes de catégorie A de la fonction publique.

Les cours et conférences se dérouleront : les mardi et jeudi toute la journée ; les vendredis matins. La rencontre est prévue courant octobre.

Les demandes d'admission sont prises au C.P.A.G. et au Centre de documentation et d'information sur les carrières de la fonction publique, au premier étage de l'Institut d'études politiques (domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères), du 2 au 17 mai 1983 inclus, tous les jours de 13 h 30 à 16 h (sauf le samedi), tél. 54.13.54. postes 205 et 266.

Le C.E.P.E.S. : pas de salade ! (1)

LE CENTRE d'études et de formation sur la planification et l'économie sociale (C.E.P.E.S.) a été créé en décembre 1974, sous l'impulsion de Gérard Martin, qui en assure depuis la direction. Il est rattaché à l'Institut d'études politiques et à ce titre, ses locaux sont situés sur le Campus, au premier étage de l'I.E.P.

Nous avons rencontré Gérard Martin dont les explications nous ont permis de faire connaissance avec ce centre particulièrement dynamique, original, dans la mesure où la majorité de son travail s'effectue sur le terrain, et résolument acteur autant qu'efficace, au niveau local, en ce qui concerne les secteurs sanitaire et social. Il faut dire que la personnalité même de son directeur, suffit à expliquer la réussite du C.E.P.E.S. Gérard Martin semble en effet, être passionné par la tâche qu'il a entreprise avec son équipe (une quinzaine d'enseignants et de chercheurs).

Nous verrons que le C.E.P.E.S. propose des formations étro-

tement liées aux réalités, puisqu'elles répondent le plus souvent à la demande des intéressés et qu'il a d'ores et déjà à son actif, de nombreuses publications. Son action s'articule autour de trois volets principaux : la formation, l'aide à la décision, et la recherche.

Formation sur mesure

L'équipe du C.E.P.E.S. se déplace pour répondre aux demandes de formation des travailleurs sociaux. Elle s'occupe selon le souhait d'organismes divers de sessions et programmes de formation particuliers, dont le contenu et l'organisation sont négociés avec les partenaires. Gérard Martin dirait : « On ne vend pas de la salade. On la fait avec ceux qui la demandent ».

Au fil des années, les formations se sont recentrées autour de deux modules. Le C.E.P.E.S. propose d'une part un doctorat de troisième cycle habilité par le ministère de l'Education nationale et con-

cernant exclusivement des responsables de haut niveau, du secteur sanitaire et social, d'autre part, un D.S.T.S., diplôme supérieur de travailleur social, créé par le ministère de la Solidarité pour les cadres des services sanitaires et sociaux. Il est à noter que ce double agrément, Education nationale et ministère de la Solidarité, confèrent au C.E.P.E.S. une situation originale.

Ainsi, les formations proposées par le centre, ont la souplesse et l'utilité nécessaires à une réelle efficacité. Qu'il s'agisse de responsables des D.D.A.S.S. ou des Caisses d'allocations familiales, d'élus, de directeurs d'hôpitaux ou d'associations, chacun peut bénéficier d'une concertation avec l'équipe du C.E.P.E.S. Un dialogue s'établit et les universitaires sont là pour aider à formuler des problématiques particulières, plutôt que pour enseigner des recettes toutes faites.

Nous nous intéresserons dans un article prochain, aux deux autres volets d'action du



C.E.P.E.S. : l'aide à la décision et la recherche.

C.L.

Prochain article :
La société au microscope

Notre photo. — Gérard Martin,
directeur du C.E.P.E.S.